



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Première journée régionale
de la pratique avancée
28 novembre 2024
Hôtel Mercure - Angoulême**

**Direction de l'Offre de Soins
Direction déléguée aux professionnels de santé et à la prospective
Pôle Ressources humaines en santé**



Atelier : Retour d'expérience IPA en Etablissement Public de Santé Mentale

Intervenants

- **Mme Marie ETIENNE – IPA mention Psychiatrie et Santé Mentale – CH Camille Claudel (16)**
- **Dr Bérénice LENOIR – Médecin Psychiatre – CH Camille Claudel (16)**

Contexte d'exercice

- CH Camille Claudel - EPSM de la Charente
- 4 IPA diplômées
 - Psychiatrie adulte: 3 CMP (Angoulême, Cognac et Ruffec)
 - EMPP
 - Addictologie
 - Pédopsychiatrie
- 2 EIPA en M2
 - Urgences psy
 - Pédopsychiatrie

Comment est né le projet de pratique avancé ?

- Sélection aux études promotionnelles en 2019
- Financement par l'établissement et compte CPF
- Projet d'affectation sur l'ambulatoire
- Pas de territoire défini, ni de médecin identifié avant le départ en formation
- Formation Faculté de Médecine de l'Université de Limoges – Promotion 2021-2023
- Stage M1 : 8 semaines en service de diabétologie – CH d'Angoulême
- Stage M2 : Parcours de stage de 4 mois
 - Addictologie
 - CMP Guéret et CMP Vitry sur Seine avec des IPA
 - CMP Ruffec en réimplantation

Comment s'est déroulé le retour de formation et le début d'exercice ?

- Début de la collaboration avec les médecins :
 - 2 médecins en septembre 2023
 - 3^{ème} médecin à partir d'avril 2024
- Pas de difficulté au niveau médical : plusieurs médecins intéressés
- Implantation longue : 1^{ères} IPA sur l'établissement, tout était à construire au retour de formation...
- Retours positifs des équipes de soins et de la majorité des patients
- Collaboration existante médecin / IPA: efficace et satisfaisante
- Bonne intégration au niveau institutionnel
- Avis nuancés auprès d'une partie du corps médical, quelques résistances...
- Découverte de la fonction pour de nombreux partenaires

Comment se déroule votre collaboration concrètement ?

- Patients adressés par le médecin psychiatre
- Fréquence du suivi selon la situation clinique des patients
 - Situations chroniques stabilisées
 - Réévaluation précoce de modifications de traitement
- Echange sur les dossiers en réunion clinique ou sur temps informel autant que nécessaire
- Retour du patient vers le médecin psychiatre dès que le champs de compétence IPA est dépassé

Activités transversales

- Veille documentaire. Pas de temps de recherche identifié.
- Participation réflexion intégration IPA PCS
- COMEDIMS
- ETP
- Binômes CDS/IPA
- Formation:
 - IFSI
 - Equipes soignantes
 - Stagiaire IPA

Selon vous, quels sont les freins et les leviers de la pratique avancée ?

Freins

La méconnaissance du public concernant la pratique avancée
Projet d'implantation mal construit
Manque de revalorisation salariale

Leviers

Communication sur notre profession
Connaissance du Réseau de soins et du territoire
Identifier le « bon » territoire et le « bon » collaborateur



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Merci de votre attention
et
à vos questions...**

Première journée régionale
de la pratique avancée
28 novembre 2024 Hôtel Mercure - Angoulême

